

MAIRIE DE MOHON
1 Place de la mairie
56490 MOHON

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MOHON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Articles L 2121-10 et R 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en session extraordinaire le :

Mardi 12 SEPTEMBRE 2023

à 20 heures 00

A la salle de la mairie

Affiché le 08 septembre 2023
Publié sur mohon.fr le 08 septembre 2023
Publié sur panneau pocket le 08 septembre 2023

Le Maire,
Francis MAHIEUX



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2023

N°	OBJET	PIECES JOINTES	RAPPORTEURS
001	<p><u>PROPOS LIMINAIRES</u></p> <p>▶ <u>Désignation d'un secrétaire de séance</u></p>		
002	<p><u>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE</u></p> <p>▶ <u>4^{ème} poste d'Adjoint au Maire</u></p> <p>- Information au Conseil Municipal de la vacance du poste depuis le 4.9.2023</p> <p>- Election d'un remplaçant ou d'une remplaçante afin de pourvoir le poste</p> <p>Ou</p> <p>- Suppression du poste d'adjoint</p> <p>- Délibération à prendre sur le maintien ou la suppression de ce poste</p>		Francis MAHIEUX
003	<p>▶ <u>Indemnités des Elus</u></p> <p>- Fixation du montant des indemnités des Elus</p> <p>- Délibération à prendre</p>		Francis MAHIEUX